

Sécheresse

Malgré l'importance des ressources disponibles en France, il existe des déséquilibres chroniques entre prélèvements et ressources disponibles dans certains bassins. Des linéaires importants de rivières sont régulièrement à sec l'été et le niveau de certaines nappes peut baisser de façon conséquente. Ces situations chroniques sont différentes des difficultés que l'on peut rencontrer lors d'années exceptionnellement sèches. Cependant, le retour régulier d'années sèches renforce la vulnérabilité des secteurs soumis à des excès de prélèvements. En complément de la mise en œuvre de l'ensemble des instruments réglementaires disponibles pour sécuriser la ressource, un plan de gestion de la rareté en eau a été élaboré.

Stratégies et mesures nationales de préparation à la sécheresse sur le plan de l'alimentation et de l'approvisionnement en eau

Le plan de gestion de la rareté en eau, adopté en conseil des ministres en octobre 2005, comporte trois axes :

- renforcer la priorité juridique à l'usage eau potable ;
- améliorer la gestion de l'eau chez les usagers (compteurs obligatoires), les agriculteurs (recherche agronomique, organisation collective, aides à la désirrigation, réserves nouvelles) et les industriels (par filières) ;
- rechercher une meilleure valorisation de l'eau (récupération des eaux de pluies et des eaux usées, dessalement, réalimentation de nappes souterraines).

Ce plan a pour objectif de réduire durablement la vulnérabilité à la sécheresse de la France, en donnant de nouvelles marges de sécurité (notamment pour l'alimentation en eau potable) et en conciliant les différents usages tout en préservant la qualité des milieux aquatiques.

Connaissance et suivi de la qualité des sols

La connaissance et le suivi de la qualité des sols de France résultent pour l'essentiel des programmes nationaux conduits et coordonnés par un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Sol » composé des ministères en charge de l'agriculture et de l'écologie, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), de l'Agence pour l'environnement et la maîtrise de l'énergie (ADEME) et de l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Ces programmes portent sur :

- une cartographie pédologique de l'ensemble du territoire national ;
- un réseau de mesure de la qualité des sols et de leur évolution, s'appuyant sur la mise en œuvre de 2 200 points d'observation répartis sur tout le territoire national ;
- une banque de données des analyses de terre.

Le GIS Sol a pour mission de concevoir, d'orienter et de coordonner les actions d'inventaire géographique des sols et de suivi opérationnel de leur qualité. Il met en place, développe et gère un système d'information sur les sols répondant aux demandes des pouvoirs publics nationaux et européens ainsi qu'aux attentes de la société. Il s'assure en particulier de la mise à disposition et de la valorisation des données et des résultats obtenus grâce à ces actions, ainsi que de la coordination avec les programmes européens de même nature.

Stratégies sur le plan de l'alimentation et de l'approvisionnement en eau

Les impacts sur l'eau potable ont été limités grâce aux travaux de mobilisation de la ressource et surtout grâce aux interconnexions de réseaux réalisées depuis la sécheresse de 1976. Seules quelques petites communes isolées n'ayant pas réalisé ces travaux peuvent connaître aujourd'hui des difficultés d'approvisionnement (seul exemple récent : en 2005, 3000 personnes alimentées par citernes pour une population française de 60 millions d'habitants).

Plans de secours en cas de sécheresse

Ces plans consistent à limiter les prélèvements du principal consommateur (l'irrigation pour le secteur agricole) et des autres secteurs (industrie et énergie) au bénéfice de l'eau potable.

Le cadre national se décline dans chaque département avec quatre niveaux croissants, définis en fonction des niveaux piézométriques ou des débits :

- vigilance ;
- alerte : limitations légères des prélèvements ;
- crise : interdiction partielle de prélèvements ;
- crise renforcée : interdiction totale de prélèvements (selon usages).

Exploitation des informations sur les conditions climatiques et météorologiques, des prévisions et des données de surveillance et d'alerte rapide en vue d'atténuer les effets de la sécheresse

Le site internet du ministère chargé de l'écologie fournit tous les mois (tous les 15 jours en été) les données de météorologie, hydrologie, piézométrie, ainsi que le niveau de remplissage des grands barrages. Ces données sont présentées en comparaison avec la moyenne des cinquante dernières années ou sont calculées en termes de fréquence.

Des annonces faites par les ministres au début des années identifiées comme sèches ont ainsi permis aux agriculteurs de modifier en fonction leurs choix de cultures.

Le plan de gestion de la rareté de l'eau mis en place en 2005 a permis d'obtenir de premiers résultats satisfaisants, aussi bien auprès des particuliers (suite aux campagnes de communication lancées en 2006), qu'auprès des professionnels. Une expertise « sécheresse et agriculture » a été réalisée par l'INRA en 2006. Elle apporte une analyse rigoureuse de l'ensemble de la littérature scientifique internationale sur le sujet. Elle met également à disposition des pouvoirs publics et des porteurs d'enjeux les éléments disponibles pour éclairer leurs choix, et notamment : établir les bases physiques d'une gestion équilibrée de la ressource en eau ; explorer les possibilités de mise en place de systèmes de culture et de production mieux adaptés à ces contraintes nouvelles ; analyser les modalités d'action économique et politique disponibles.

De plus, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006 a intégré des dispositions légales, notamment sur : la priorité de l'eau potable sur les autres usages ; l'organisation collective des irrigants ; les zones de sauvegarde quantitatives ; les compteurs d'eau obligatoires dans les immeubles collectifs neufs ; la prise en compte des forages domestiques ; les économies d'eau dans les missions des Agences de l'eau... D'autres travaux issus du plan de gestion sont en cours et devraient permettre des avancées réelles dans le domaine.